



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de  
l'environnement

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734\*03

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

### 1. Intitulé du projet

Projet de construction d'une surface commerciale à l enseigne SUPER U - ALGRANGE

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS SOCODIS

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Monsieur BRIEUC Christophe (maître d'ouvrage)

RCS / SIRET

3 1 9 4 0 5 6 6 8 0 0 0 2 5

Forme juridique

SAS (4711D)

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
4.1- Aires de stationnement ouvertes au public, dépôt de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	a) Aires de stationnement ouvertes au public de 50 places et plus.

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

- Les aires de stationnement ouvertes au public dans le cadre de la création de la surface commerciale à l'enseigne SUPER U s'établiront à 168 places (>50 unités).
- Le projet prend place sur un terrain libre, dans la Z.I de la paix d'ALGRANGE, le long de la rue de Knutange.
- La surface de la parcelle est de 28 052 m<sup>2</sup>.
- La surface d'emprise au sol de la toiture est de 7 052 m<sup>2</sup> (SUPER U, parking couvert & transfo, projetés + laverie, distributeur, station service existants).
- La surface imperméabilisée de la voirie est de 7 614 m<sup>2</sup>.
- La surface de plancher est de 5 005 m<sup>2</sup> (SUPER U & transfo, projetés + laverie, distributeur, station service existants).

## **4.2 Objectifs du projet**

- Projet de construction d'une surface commerciale à l'enseigne SUPER U - ALGRANGE.
- Réalisation d'un parking au rez de chaussée comportant 168 places de stationnement ouvertes au public. Le parking est dédié au magasin à l'enseigne SUPER U.
- La surface commerciale sera accompagnée d'un service DRIVE avec 2 pistes.
- Une station service de distribution de carburants est déjà existante sur le site.

## **4.3 Décrivez sommairement le projet**

### **4.3.1 dans sa phase travaux**

- Les travaux débuteront par du terrassement, du gros-oeuvre, charpente métallique, bardage métallique et bois (ou équivalent du type imitation aspect bois), couverture en étanchéité multicouche et / ou bac sec. Puis une fois le clos couvert achevé, il sera réalisé les travaux de second oeuvre.
- Après obtention des autorisations et délais de recours administratifs, le chantier devrait s'étaler sur une année environ.

### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

- Avec 2500m<sup>2</sup> de surface de vente plus 2 boutiques (coiffure et fleurs) et une sandwicherie, le centre commercial sera alors en capacité d'accueillir la clientèle et de répondre aux besoins en terme d'approvisionnement de ses références.
- Le stationnement correspondra aux attentes actuelles (places PMR / futures et jeunes mamans, bornes de rechargement électrique, stationnement vélos, places couvertes drive, places pour véhicules location U) pour un tel projet. Il sera également prévu des places précablées en vue de l'extension de bornes électriques futures dédiées aux véhicules électriques.
- L'eau pluviale de toiture sera récupérée en partie dans une cuve enterrée pour le besoin d'arrosage des espaces plantés du site et de nettoyage de certains locaux.
- De l'énergie solaire (usage de panneaux photovoltaïques) sera utilisée pour alimenter une partie des besoins électriques du bâtiment (autoconsommation).
- Accès et sortie avec sécurisation du site (voir plan masse projet).

#### 4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- Demande de permis de construire suivant règlement du PLU, secteur 1AUX-zp.
- Dossier CDAC (dossier AEC)
- Le présent dossier de CAS PAR CAS (parking > 50 unités).

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Projet de construction d'une surface commerciale à l enseigne SUPER U - ALGRANGE	
- Surface du terrain	28 052 m <sup>2</sup>
- Surfaces bâties (emprise au sol des bâtiments)	7 092 m <sup>2</sup>
- Surfaces affectées aux stationnements et voiries (hors parking perméable)	7 614 m <sup>2</sup>
- surfaces perméables (parkings perméables)	2 073 m <sup>2</sup>
- Espaces verts	11 719 m <sup>2</sup>

#### 4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

rue de Knutange  
ZI de la paix  
57440 ALGRANGE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 6 ° 2 ' 10 " 100 Lat. 4 9 ° 2 0 ' 4 9 " 600

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_ Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Sans objet.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	- Sans PPRt, la commune d'ALGRANGE est concernée par le PPRn côte de Moselle (mouvement de terrain) approuvé le 22 / 07 / 1996 (cf étude d'impact 2016, p 159). - Le terrain est cartographié nappe-subaffleurante (cf étude d'impact 2016, p 160). Mentionné à relativiser toutefois car terrain fortement remblayé préalablement à l'installation de l'usine sidérurgique, mettant ainsi la nappe à distance du sol. - Le projet est en zone aléa faible concernant le retrait-gonflement des argiles (p162). - projet non concerné par le PPRm (p 168). Sismique très faible (p 170).
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'étude d'impact de 2016 indique une contamination en HAP notamment (p 144). Cette pollution ne semble pas avoir d'impact sur la qualité des eaux de la Fensch et de l'air ambiant dans sa configuration actuelle (p 149). Par contre, il y a impact sur la qualité des eaux du ruisseau d'ALGRANGE. L'étude d'impact de 2016 présente différentes mesures proposées: couches de terre protectrice de l'ordre de 20 à 50 cm sur les terrains pollués (p 245). Usage de géotextile.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

**6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles**

**6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?**

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'engendrera pas de prélèvement d'eau direct. Il n'utilisera que le réseau d'adduction en eau potable. Une cuve de récupération des eaux pluviales de toiture sera installée pour l'arrosage des espaces verts plantés et éventuellement le nettoyage extérieur suivant stock d'eau. Cela permet de réduire la consommation d'eau potable de l'établissement.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est quasi plat.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le terrain d'assiette du projet est quasi plat. Le projet tient compte au mieux des masses de fondations identifiées et évite de construire dessus pour réduire les travaux importants de déconstruction. Quand nécessaire, la mise en place de couches de terre protectrice de l'ordre de 20 à 50 cm sont à prévoir sur les parties du terrain identifiées comme polluées. Apport extérieur en ressource naturelle du sol (terre et gravats).
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet (friche industrielle, Z.I de la paix).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone 1AUX-zp (friche industrielle, Z.I de la paix).
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Oui, pour permettre de conserver la fluidité sur le trafic, un rond point sur la rue de Knutange (RD 152E) est prévu pour sécuriser et fluidifier la circulation.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est construit dans la ZI de la paix. Les nuisances sonores engendrées par le projet proviendront essentiellement du trafic induit par la circulation de la clientèle et des livraisons. Ces nuisances sont à relativiser compte tenu du contexte déjà sonore du site (RD 152E). Le tissu pavillonnaire existant le plus proche est situé en aval du terrain (65.85m au sud). Les habitations ne subiront donc pas de nuisances supplémentaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Seules les activités de cuisson pourront être à l'origine d'odeurs (boulangerie)</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet est source d'émissions lumineuses du fait de son éclairage extérieur (façades, parking, cheminement ...). Le pilotage des éclairages sera géré par l'installation d'une gestion technique centralisée (ou équivalent) et se fera sur une plage horaire et sur seuil de luminosité. Les éclairages extérieurs seront éteints une heure au plus tard après la fermeture du magasin au public.</p>
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Sans objet.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le terrain ne permettant pas l'infiltration au droit des parties polluées, toutes les eaux de voiries seront traitées par un séparateur hydrocarbures et régularisées par un bassin de rétention étanche avant de s'évacuer dans le réseau à 3l/ha/s, conformément au PLU.</p> <p>Les eaux de toiture seront également recueillies par le bassin.</p> <p>* Voir note de calcul sur la gestion des eaux pluviales.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet produira des eaux usées qui seront traitées avant rejet dans le réseau public existant</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet sera source de déchets, non dangereux (principalement emballages, cartons et plastiques, invendus). Les déchets dangereux constitués par les piles et tubes fluorescents seront évacués et traités selon la réglementation en vigueur.</p>

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est concerné par aucun monument historique, site archéologique ou paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les parcelles constituent actuellement une friche industrielle (Z.i de la paix). Le projet d'une surface commerciale à l'enseigne SUPER U sera réalisé sur ce foncier correspondant à la zone constructible classée 1AUX-zp au PLU d'ALGRANGE.

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

Sans objet.

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

Sans objet.

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Pour le compte de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch (Communes d'Algrange, Knutange et Nilvange), une étude d'impact a été élaborée en 2016 par Obras - Architectes-urbanistes, par Mageo - Économie, VRD et géotechnique & AMO labellisation éco-quartier, par Burgeap - Environnement et dépollution. Un diagnostic écologique a été réalisé sur le site, déterminant les enjeux, les impacts et les mesures à éviter, réduire, voire compenser les impacts de la zone d'implantation du projet.

Prise en compte de l'étude et préconisations mentionnées dans le dossier d'analyse établi.

Afin de réduire le faible impact du projet sur l'environnement et la santé humaine, les façades des bâtiments seront réalisées en parement métallique et bois (ou équivalent type composite naturel).

Un soin particulier sera apporté au confort visuel environnemental par la création d'un filtre végétal d'essences locales.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Compte-tenu du caractère du projet (projet d'une surface commerciale à l'enseigne SUPER U) implanté dans une zone d'activité vouée à ces fonctions (Z.i de la paix, zone 1AUX-zp, PLU), le projet s'intègre pleinement au secteur environnant.

Il ne nous apparaît donc pas nécessaire de réaliser une étude d'impact.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
- Plan de situation - Photographies environnement existant - Plan de masse existant - Plan de masse projet - Perspectives d'insertion dans le site

L'ensemble de ces pièces se rapportent au chapitre 4: caractéristiques générales du projet.

## 9. Engagement et signature

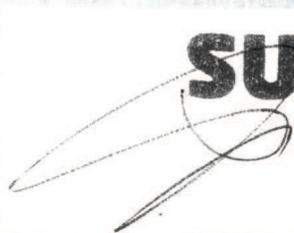
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Algrange

le, 28 NOVEMBRE 2019

Signature



**SUPER U**

**SA SOCODIS**  
Au Capital de 40 000 €  
Rue de Knutange  
57440 ALGRANGE

Tél. 03 82 85 57 07 - Fax 03 82 85 46 82

RCS Thionville B 319 405 688 SIREN 319 405 688 00025 / APE 4711 D N° Intra FR 91 319 405 688